



**PAYS de
BÉARN**

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil du Pôle Métropolitain
Pays de Béarn
Séance du 20 janvier 2020**

Date de la convocation : 14 janvier 2020
Nombre de délégués en exercice : 52



Etaient présents :

Délégués titulaires :

M. François BAYROU, M. Jacques CASSIAU-HAURIE, M. Daniel LACRAMPE, M. Jean-Pierre MIMIAGUE, M. Jean LABOUR, M. Jean-Paul CASAUBON, M. Patrick BALDAN, M. Jean-Pierre BARRERE, M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, M. Marc CABANE, M. Thierry CARRERE, M. Pierre CASABONNE, Mme Odile DENIS, M. Francis DOUX, M. Bernard DUPONT, M. Dino FORTE, Mme Nadia GRAMMONTIN, Mme Annie HILD, M. Laurent KELLER, Mme Michèle LABAN-WINOGRAD, M. Jean-Yves LALANNE, M. Francis LANSALOT-MATRAS, M. Patrice LAURENT, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, Mme Elisabeth MEDARD, M. Nicolas PATRIARCHE, M. Jacques PEDEHONTAA, M. Charles PELANNE, M. Jean-Louis PERES, M. Christian ROCHÉ, Mme Monique SEMAVOINE, Patrick TASSERIE.

Délégués suppléants :

M. Didier LARRAZABAL a suppléé M. Arthur FINZI, M. Victor DUDRET a suppléé M. Claude FERRATO, M. Gérard DUCOS a suppléé M. Philippe GARCIA, M. Jean-Marc DENAX a suppléé M. Christian LAINE, M. André POUBLAN a suppléé M. Arnaud MOULIE, Mme Béatrice JOUHANDEAUX a suppléé Mme Josy POUHEYTO.

Etaient représentés :

Mme Lydie ALTHAPE a donné pouvoir à M. Daniel LACRAMPE, M. Michel BERNOS a donné pouvoir à Mme Odile DENIS, M. Emmanuel HANON a donné pouvoir à M. Patrick TASSERIE, M. Yves SALANAVE-PÉHÉ a donné pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient excusés :

Mme Françoise BESSONNEAU, M. André DUCHATEAU, M. Frédéric LAHORE, M. Didier LARRIEU, Mme Jeanine LAVIE-HOURCADE, M. David MIRANDE, M. Francis PEES, M. Eric SAUBATTE, M. Claude SERRES-COUSINE, M. Alain TREPEU.

Secrétaire de séance : M. Patrice LAURENT

**N°11 – ADHÉSION À LA MISSION DES OFFICES DE TOURISME
NOUVELLE AQUITAINE (MONA)**

Rapporteur : Jean-Louis PERES

Mesdames, Messieurs,

Le Pays de Béarn coordonne pour ses membres l'élaboration d'une stratégie de développement de la filière d'économie touristique.

Pour mener à bien ces travaux, le Pays de Béarn s'est rapproché de la Mission des Offices de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine (MONA) pour bénéficier de ses compétences. En effet la MONA, association loi 1901 existant depuis 2017, poursuit 4 objectifs principaux de professionnalisation des acteurs du tourisme en Région Nouvelle-Aquitaine, d'accompagnement de l'organisation touristique des territoires, de développement de l'innovation touristique et d'animation du réseau des offices de tourisme en Nouvelle-Aquitaine. La MONA est donc un acteur essentiel et privilégié du secteur contribuant par son accompagnement technique à la structuration des territoires en matière d'organisation touristique et de professionnalisation. En termes d'adhérents, la MONA regroupe des offices de tourisme, des syndicats d'initiative ainsi que des Pays touristiques ou des structures membres associées.

Afin de bénéficier pleinement des services de la MONA dans l'accompagnement de l'animation d'une démarche de développement de la filière d'économie touristique, il est proposé que le Pays de Béarn adhère à la MONA en tant que membre associé. Cette adhésion s'élèverait, pour l'année 2020, à 795,90 €.

Il appartient au Conseil métropolitain de bien vouloir :

1- Autoriser Monsieur le Président à signer les documents contractuels en conséquence ;

2- Prévoir les crédits correspondants au BP 2020.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,



**Le Président
François BAYROU**